

# **DEMANDE DE VERSEMENT** **REEMPLACEMENT D'UN APPAREIL DE CHAUFFAGE** **INDIVIDUEL** **- PAYS VOIRONNAIS -**



Je soussigné(e),

NOM, Prénom du bénéficiaire : .....

Adresse : .....

.....  
.....

Déclare que les travaux sont terminés depuis le : \_\_ / \_\_ / \_\_

Et

Demande le versement de la subvention du Pays Voironnais pour le remplacement de mon appareil individuel de chauffage au bois.

Fait à : ..... Le : ...../...../.....

Signature du bénéficiaire :

## Pièces à joindre :

- La facture certifiée acquittée de l'installateur
- Une attestation d'élimination de l'ancien appareil (ou certificat de dépôt en déchèterie). Dans le cas d'un remplacement de foyer ouvert, une photo de l'emplacement de l'appareil détruit ou condamné.
- Une photo illustrant la réalisation des travaux, si possible prise avec le même angle que la photographie de l'appareil remplacé, permettant une comparaison avant/après.
- Dans le cas où le logement était inoccupé lors de la demande de subvention, la déclaration d'occupation sur l'honneur de votre logement, complété et signé par vos soins (FICHE 3 du dossier de subvention).*

L'instruction technique des dossiers est réalisée par l'AGEDEN (ASSOCIATION POUR UNE GESTION DURABLE DE L'ENERGIE).

**Le présent formulaire et les pièces à joindre sont à envoyer :**

- **par mail :** [aides-pays-voironnais@ageden38.org](mailto:aides-pays-voironnais@ageden38.org)
- ou à l'adresse postale (si pas d'accès à internet) :

AGEDEN  
(Aides Pays Voironnais)  
14, avenue Benoît Frachon  
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES

L'équipe de l'AGEDEN est disponible pour tout renseignement au **04 76 23 53 50**.